

Quels leviers pour enrayer la pauvreté/précarité ?

Selon vous, ce qui permet avant tout à une personne en situation de pauvreté/précarité d'être ou d'entrer dans une dynamique positive c'est :
(2 réponses maximum)

- 43 % un contexte socio-économique favorable
- 38 % sa confiance en elle
- 34 % la qualité de l'accompagnement réalisé
- 32 % sa motivation à s'en sortir
- ...

1/4 des acteurs identifient un ou plusieurs dispositifs qui faisaient leurs preuves auparavant et n'existent plus aujourd'hui.

Les acteurs regrettent particulièrement les dispositifs d'insertion professionnelle, ceux spécifiques aux jeunes, les actions collectives et le manque de disponibilité dans l'accompagnement social des personnes.

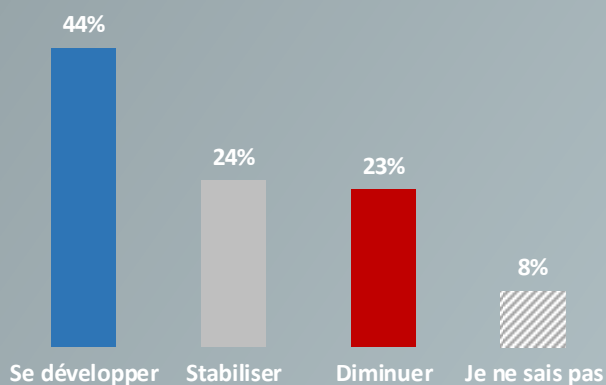


30 % des acteurs identifient un ou plusieurs dispositifs qui font leurs preuves aujourd'hui et n'existaient pas auparavant.

Les acteurs apprécient particulièrement l'accompagnement dans les démarches, certains dispositifs ciblés (notamment dans le secteur du logement, de la santé et de l'insertion), le travail en réseau et les actions collectives.

Ces deux dernières années, la coopération interpartenariale a-t-elle eu tendance à :

91 % des acteurs interrogés sont facilités dans leurs actions par la coopération interpartenariale.



Pour permettre à la personne d'entrer dans une dynamique positive, les acteurs identifient des leviers extérieurs et notamment celui d'un contexte socio-économique favorable. Ils évoquent également l'importance des capacités des personnes, en particulier la confiance en soi et la motivation à s'en sortir. Les acteurs mettent, par ailleurs, en avant l'intérêt du travail en réseau qui tend à se développer dans les pratiques professionnelles et constitue un levier non négligeable. En ce qui concerne les outils qui font (faisaient) leurs preuves, il semble que lorsqu'un dispositif est supprimé, un autre est mis en place, et réciproquement. Un nombre de personnes plus élevé signale de nouveaux dispositifs efficaces, ce qui paraît être un signe encourageant. Cette instabilité dans les dispositifs en cours peut toutefois constituer une difficulté importante dans la pratique des professionnels. ■